



## DECLARATION N°01 DU 18 DECEMBRE 2021 DU CONSORTIUM ETALI BISO SUR LE PROCESSUS DES REFORMES ELECTORALES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Engagement Civique et Plaidoyer (ECP) qui vise à faire progresser des principales réformes électorales en RDC, les organisations membres du consortium Etali Biso, réparties en thématiques différentes, ont procédé aux premières observations de terrain pour établir un état des lieux du processus des réformes électorales en vue de préparer leurs actions de sensibilisation et de plaidoyer. La déclaration suivante vient faire état des constats issus de ces observations et constitue pour le consortium Etali Biso, le point de départ à partir duquel plusieurs autres actions vont s'appuyer.

Il ressort de ces observations les constats ci-après :

1. 89% des Partis Politiques contactés ne détiennent pas le nombre exact de leurs membres effectifs.
2. 64% des partis politiques affirment que les jeunes sont le plus représentés dans les partis
3. 54% des Partis Politiques interviewés affirment qu'il y a eu une très faible sensibilisation des jeunes sur la loi organique portant organisation et fonctionnement de la CENI
4. 85% des Partis Politiques interviewés affirment que les jeunes ne se trouvent pas repris sur la liste de candidature à déposer au niveau de la composante « partis politiques » à la CENI,
5. 87% des Partis Politiques interviewés affirment qu'ils n'ont jamais bénéficiés de financement public
6. 100% des partis affirment qu'il n'y a pas des mesures ou dispositions contraignantes pour promouvoir la forte participation de la femme au poste de prise des décisions et à mandat électif
7. 50% des députés nationaux contactés, tous membres de la Commission PAJ, ont défini différemment le concept représentation équitable (au moins une femme, soit

plus d'une femme), 66,6% affirment qu'il n'y a pas des mesures ou dispositions contraignantes sur la participation des femmes.

Deux sur trois organisations de la société civile contactées affirment la même chose.

8. Le représentant du CSAC interviewé sur le cadre de concertation média élections affirme que ce cadre n'a fonctionné que pendant le processus électoral de 2018
9. 27% des journalistes interviewés, ont confirmé avoir reçu l'accréditation et ont accédé aux Bureaux de Vote lors des élections de 2018
10. 27,5 % des journalistes interviewés, ont participé comme journalistes accrédités, 48% comme électeurs, 5,6% comme candidats et 18,9% comme témoins
11. 21% des médias contactés affirment que les émissions sur l'actualité électorale ne couvraient que la période électorale.

De ces constats, nous formulons les recommandations ci- après :

1. Que les partis politiques puissent livrer des cartes numérotées aux membres adhérents ; actualiser périodiquement le répertoire des membres et informer les cadres des partis sur les mouvements des membres au sein des partis politiques.
2. Que les partis politiques intensifient des sessions de sensibilisation à l'intention des jeunes sur les lois et textes règlementaires relatifs au processus électoral.
3. Que les partis politiques puissent inscrire les jeunes (au plus 35 ans) dans la liste.
4. Que le législateur puisse insérer des dispositions qui contraignent les partis politiques à aligner les femmes sur les listes électorales.
5. Que le législateur puisse donner une définition claire et précise sur le concept « représentation équitable de la femme ».
6. Que la CENI puisse redynamiser le cadre de concertation média élections
7. Que les journalistes puissent s'affilier à l'UNPC pour faciliter leur accréditation par la CENI
8. Que les médias puissent promouvoir les émissions sur l'actualité électorale.